

1914

## SENAUX Jules Emile

|   |  |
|---|--|
| <b>PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.</b>   |  |
| <b>SENAX</b>  |  |
| Prénoms   | Jules Emile  |
| Grade   | 2 <sup>e</sup> classe  |
| Corps   | 84 <sup>e</sup> Régiment d'Infanterie  |
| N° Matricule  | 2582 au Corps. — Cl. 1908<br>2582 au Recrutement Lille   |
| Mort pour la France le  | 16 ou 17 Septembre 1914  |
| à   | Brimont (Marne)  |
| Heure de mort   | 21 h à l'ennemi  |
| Né le   | 29 Août 1888   |
| à   | Lille  |
| Arr <sup>me</sup> municipal (p/ Paris et Lyon),<br>à l'entier risque et péril | Département 1er  |
| Cette partie<br>n'en pas remplir<br>par le Corps                              | Jugement rendu le 17 Décembre 1920<br>par le Tribunal de Cambrai<br>date ou jugement transcrit le 30 Décembre 1920<br>à Le Cateau (Nord) |
| N° du registre d'état civil<br>209-709 1922. [26434]                          |  |

**Né le** 29 août 1888 à 17 heures à Lille.

**Profession** Frappeur

**Domicilié à** Le Cateau, 80 rue de la République.

**Fils de** Senaux Pierre Louis, employé au chemin de fer, 30 ans (O1858 à Le Cateau).

**Et de** Preau Maria Adeline, 21 ans (O1867 à Lille).

**Domiciliés à** Lille, 5 rue des Fleurs

**Marié le**, célibataire

**Bureau de recrutement** de Lille (Nord)

**Matricule** 2582 **Classe** 1908

**Grade et corps:** Soldat de 2<sup>e</sup> classe au 84<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie

**Mort pour la France** Tué à l'ennemi, disparu le 16/17 septembre 1914, à l'âge de 26 ans, à Brimont (Marne).

**Transcription** N° 186 à Le Cateau

**Sépulture** non déterminée.

**Monument aux Morts** de Le Cateau

**Détail du service** Incorporé soldat de 2<sup>e</sup> classe le 1<sup>er</sup> octobre 1909 au 84<sup>e</sup> R.I; Envoyé dans la disponibilité le 24 septembre 1911; Certificat de bonne conduite accordé; Rappelé à l'activité le 02 août 1914 au 84<sup>e</sup> R.I; Disparu le 16 septembre 1914 à Brimont (Château); Inhumé par les soins des autorités Allemandes.

**Décorations** Croix de guerre avec étoile de bronze; Inscription au tableau spécial de la Médaille Militaire. «*Soldat courageux qui a fait vaillamment son devoir dès les premiers combats de la campagne; Tombé glorieusement pour la*

France le 17-9-1914»;

**Morphologie:** Cheveux châtain ; yeux châtain; front ordinaire; nez moyen; bouche moyenne; menton rond; visage allongé; taille 1m63; Degré d'instruction générale 3.

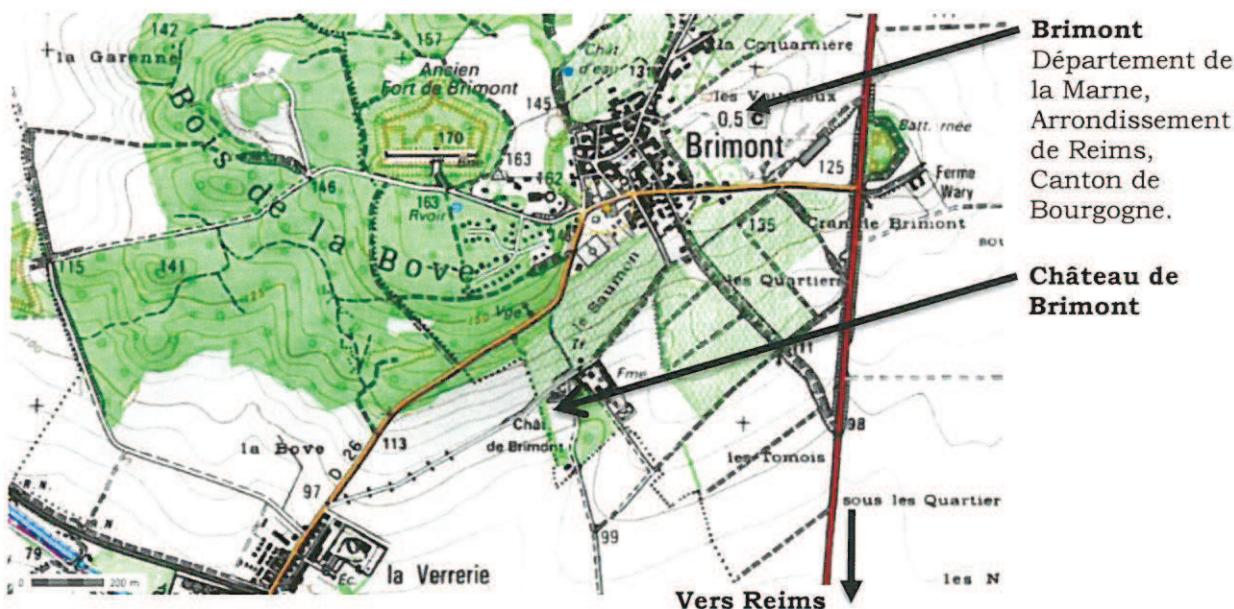
**Habitats successifs** 1912 à Hautmont 127 rue Sainte Anne.

#### N° 186 Acte de transcription de Décès de Senaux Emile

République Française, au nom du Peuple Français, le Tribunal civil de première instance séant à Cambrai au Palais de Justice de la dite ville à rendre le jugement dont la teneur suit: Jugement: Le tribunal, où en audience publique Monsieur de Kéguelin de Rosières, Juge commis en son rapport, le Ministère public en ses conclusions orales. Après en avoir délibéré conformément à la loi, jugeant en premier ressort; Vu la requête de Monsieur le Procureur de la République de Cambrai et l'ordonnance de Monsieur le Président d'autre part; Attendu qu'il résulte des pièces produites et des renseignements fournis par le tribunal que le nommé Senaux Jules Emile, né à Lille, le vingt neuf août mil huit cent quatre vingt huit, de Pierre Louis et de Préau Marie Adeline, en son vivant frappeur, demeurant à Le Cateau, soldat au quatre vingt quatrième Régiment d'Infanterie, décédé à Brimont (Nord)<sup>1</sup> le dix sept septembre mil neuf cent quatorze "Mort pour la France". Attendu qu'aucun acte n'a été dressé pour constater son décès et qu'il échet de le déclarer judiciairement. Par ces motifs déclare le décès du sus désigné, en fixe la date au dix sept septembre mil neuf cent quatorze. Dit que le présent Jugement tiendra lieu d'acte de décès, qu'il sera en conséquence transcrit sur les registres de l'année courante de l'état civil de la commune de Le Cateau et que mention en sera faite sur les registres de l'état civil pour l'année mil neuf cent quatorze, en marge de l'acte de l'acte le plus voisin de la date du dit décès et à la table alphabétique de la dite année. Ainsi jugé et prononcé le dix sept septembre mil neuf cent vingt en audience publique du Tribunal Civil de Cambrai par Messieurs Certeux, Président, de Kéguelin et Druilhe, juges, en présence de Monsieur Tassin Substitut, Procureur de la République et assisté de G. Ledieu, commis greffier, signé: Certeux, G. Ledieu. En conséquence le Président de la République Française demande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre les présentes à exécution, au Procureurs généraux et aux Procureurs de la République près les tribunaux de 1<sup>re</sup> instance d'y tenir la main. A tous Commandants et officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi, la minute des Présentes a été signée par Monsieur le Président et le Commis greffier. Pour expédition conforme: le commis greffier Signé: G. Ledieu. L'acte de décès ci-dessus a

été transcrit le trente décembre mil neuf cent vingt, dix heures et demie du matin par Nous Charles Jounieau, Adjoint au maire de la Ville du Cateau, Officier de l'Etat Civil par délégation. Suit la signature de l'adjoint Il est bien noté (Nord) sur l'acte.

### Localisation du lieu du décès



### Morts au même endroit

**Le Cateau:** Senaux Jules;

### Etaient au même régiment

**Bazuel:** Lucier Henri, Parent Hilarion; **Catillon:** Collery Arthur, Fleury Emile, Masson Jules, Richard Louis; **Landrecies:** Amiehl Alphonse; Anciaux Paul; Andris Alfred, Boderlique André, Dufrane Léon, Frison Louis, Herlemont Henri, Leleu Jean Baptiste, Masson Jules, Michel Arthur, Morelle Jules, Namur Paul, Plovenez Albert; **Le Cateau:** Bidot Edouard; Brunois Maurice; Colpin Pierre; Deloffre Eugène; Eloi Constant; Leclercq Arthur, Péronne Léon; Richez Léon; **Senaux Jules:** Speder Hector; Telliez César; Wilmart Philibert; **Le Pommereuil:** Delattre Hector, Isorez Aimable, Polvent Julien, Thieuleux Lucien; **Mazinghien:** Pruvot Clément; **Ors:** Molard Joseph; ; **Rejet de Beaulieu:** Leroy François;

### Historique et combats du 84<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie en 1914

**En 1914** Casernement à Avesnes-Sur-Helpe, Le Quesnoy et Landrecies, (Nord), 2e Brigade d'infanterie, 1e Division d'infanterie, le Corps d'Armée; Constitution: 3 bataillons; A la 1<sup>re</sup> Division d'infanterie d'aout 1914 à juin 1915 puis à la 122<sup>e</sup> Division d'infanterie jusqu'en novembre 1918; 2 citations à l'ordre de l'armée, Fourragère verte.

**1914:** Ardennes( début aout): Hirson, Charleville, Monthermé; Vers Charleroi ( 22-25 aout): secteur de Dinant, St Gérard; La retraite: Guise (28-29 aout), Savigny-sur-Ardre, Les Essarts-le-Vicomte; Bataille de la Marne(5-13 septembre): Seu, Chatillon-sur-Morin, Esterney, Dormans (13 septembre), Reims, Bétheny, Brimont, Bois Soulain,( fin septembre); Nord de Reims (octobre-novembre): La Neuville, Le Godat; Soupir(novembre-décembre).

**1915 :** Champagne(janvier-mars) : Fortin de Beaujésjour, bois de la Truie, bois en Equerre; Woëvre (avril): bois de Paried; Aisne (avril-juin) : Berry-au-Bac, Sapigneul, Cormicy, Guyencourt (juillet); Campagne d'Orient, embarquement fin octobre à Toulon pour Salonique sur l' «Indiana» et le «Provence»; Le Vadair (3-16 décembre), vallée de la Tcherna, Piton du Huzorar, Cicevo; Salonique: Gradec, Négorci, Karasuli.

**1916** Salonique (janvier-mars), vallée du Vadair (mars-aout), région de Koupa (septembre-décembre).

**1917:** Région de Koupa (janvier-mars), attaque du Skra di Legen en mai et jusqu'en novembre.

**1918:** Vallée du Vadair (janvier-juillet); Serbie (septembre): Dobropolje, Kotka, Serres, Drama.

**JMO du 84<sup>e</sup> RI**  
Cote 26 N 666/1 pages 12 à 14  
**Journées du 16 & 17 septembre 1914**

Le petit jour, le 1<sup>er</sup> Col. Chayry reorganise, avec les cadres disponibles, dans les barrières, son R<sup>é</sup> de la façon suivante dans les tranchées :  
2<sup>e</sup> Bn. 1<sup>re</sup> et 8<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> le long du talus du ch. de Coues, 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> le long du talus du ch. de fer face au N-E, à droite du pont à voile ;  
1<sup>re</sup> B<sup>ie</sup> : reste aux bois Soulaires (partie O) avec 4<sup>e</sup> C<sup>ie</sup>, partie de 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> isolé de la 2<sup>e</sup> partie B par rapport à la route Reufschadel-Réims, à 360m. (postérieure le bataillon O par rapport à la même route), 3<sup>e</sup> B<sup>ie</sup> le long du talus du ch. de fer, au pont.

8 h. Le 3<sup>e</sup> ayant vaincu la partie des B. Sois qui il occupait, le 1<sup>er</sup> C<sup>ie</sup> Chayry arrive à sa place la 2<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> disponible (l<sup>re</sup> de Chauvet). Le 1<sup>er</sup> Bataillon, du 3<sup>e</sup> B<sup>ie</sup> rend compte que les voies de retraite s'épuisent par suite de non-consumation de la viande fraîche touchée dans l'après-midi du 14 et corrompue sans avoir pu être cuite ; que les hommes sont, du dépôt momentané bien que éloigné, satisfaits :  
1<sup>re</sup> Pas de livrets matraqués ; 2<sup>e</sup> les munitions partielles ; 3<sup>e</sup> n'est apporté en outil au campement ; 4<sup>e</sup> pas de bagages de pavillons ; 5<sup>e</sup> esprit général médiocre,

6<sup>e</sup> pour eux, beaucoup d'hommes de la dernière classe de R<sup>é</sup> (avant le passage dans la tonitruante) d'un homogénéité médiocre entre le homme de 20 ans et ce homme déjà agé -

Cette remarque s'étend d'ailleurs aux 3 bataillons —  
Toute la journée, amoncage copieux d'obus 105 à notre gauche et à notre droite (la 6<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> en reçoit à profusion, sans dommage) cela pour empêcher le passage sur la route Reims-Reufschadel ; le 8<sup>e</sup> B<sup>ie</sup> au Pont, on reçoit aussi en quadrille, également sans dommage ; la f<sup>e</sup> Pierquin est également amoncée continuellement, toujours pour empêcher le même route dont le arbre ; entre Reims et la f<sup>e</sup> Pierquin, tous presque tous abattus ou brûlés par les obus.

De temps à autre, la batterie de campagne allemande placée sur le versant de croupes entre le F<sup>r</sup> de Thumes et les Bois Soulaires, nous envoient des obus-pomelle, dans nos tranchées. Le 1<sup>er</sup> C<sup>ie</sup> Chayry les fait renforcer, qq. b. et qq. ch<sup>s</sup> sont blessés (2 b<sup>s</sup> et 1 ch<sup>s</sup>) et une ligne française qui tirait l'une de l'autre de l'autre de l'autre à bout du Pont du ch. de fer, l'autre de dor le pied à voile au pris du ch. de Coues, nous attiraient certainement ces obus. La f<sup>e</sup> Modemlin est renforcée

sur le Bois Soulains partie O., tandis que celle des Cais de Courcy unie  
le hangar d'aviation et la partie E des B. Soul. ces deux derniers y  
produire de grands succès.

18h. Le 36<sup>e</sup> charge vers Brimont. Le L<sup>t</sup>. Col. Charpy fait faire un  
nouvel assaut pour cesser le feu sur le Bois Soul. et le hangar, en  
s'allongeant, si elle réussit, au-delà, il rallie les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Bataillon pour former  
sur le flanc droit par la route E du hangar la fraction d'infanterie  
en mouvement qui se sont engagées dans la partie O. de B. Soulains.  
Mais des forces allemandes importantes, profitant de la fumée  
épaisse produite par nos obus ou-droits de hangars et difficile  
à évaluer (sous moins 1 Regt!) ont dérouté à leur tour le long de la  
même route que la précédente, et rejoignent avec mitraillées le  
mouvement du 34<sup>e</sup> (même réception à la charge du 36<sup>e</sup> sur les  
alentours de Brimont). L'obscurité étant venue, le L<sup>t</sup>. Col. Charpy  
est obligé d'arrêter son mouvement, ne faisant ce rebond coup de  
l'importance de troupe contre laquelle il portait peu d'hommes,  
et demande l'ordre aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Bataillon de regagner leurs tranchées  
(après la 3<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> est à l'E de l'arrièrée ferme). Le L<sup>t</sup>. Col. Charpy commence  
à chercher la section de distribution, ses amis étant quinze depuis midi.  
22h. 30. Réception de l'ordre d'après lequel la 2<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> relâchée, se porte  
vers l'O. du village, du coin droit où fait un coude celle où l'on voit, où  
les restes de distribution sont arrêtés et attendent le R<sup>t</sup>. Ce dernier ne  
doit quitter sa place que lorsqu'il aura été relayé par un régiment  
du 3<sup>e</sup> C.R. (l'attente devant l'ordre de reprendre dans les tranchées en état).

17 septembre  
11h. 30. Le 34<sup>e</sup> attend qu'il sera relevé et, le combat recommencé,  
à 5 h., le Bourg accroché à sa position. Le L<sup>t</sup>. Col. Charpy disperse  
ainsi ses hommes sur la route, qui doit venir sans bâton pied jusqu'à  
sa relève, malgré le déniement absolu au niveau de laquelle il actionne  
l'élément du 1<sup>e</sup>-8<sup>e</sup>, face au N, battant la ligne S. de la partie O. de  
Bois Soulains, secteur O. de la route Neuville-Révin, de la ligne de front  
cette route et le passage à niveau ; 2<sup>e</sup> Bataillon : 6<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> C.R. de la  
tranchée devant le plateau, au milieu de sa piste le long de la route  
qui longe le Cr. de Courtz, face au NE, battant de bas en haut la  
route de hangar d'aviation et de Bois Soulains, partie E ; 4<sup>e</sup> C.R.,  
position de relâche sur cette même route, enq. à 500 m. de la route.

sadir à 300<sup>m</sup> du Pont du Ch. de fer, objectif : Ch. de Courres dir. N.E et E ; 5<sup>e</sup> cuirassé de repli sur le talus du Ch. de fer, long à 100<sup>m</sup> du pass à verrou, s'adre à 300<sup>m</sup> du pont face à l'E. N.E ; le mitraillage balayant la route Menf. Remis face au N, les déboulis du B. Soul. face au N.O, deux hangars face au N.E et ceux des Bois Soul et de la gare. Modemini face au N.E et à l'E ; 8<sup>e</sup> B.<sup>r</sup> reprise devant le pont. L'attaque d'inf. n<sup>o</sup> débute par des fractions, cunneau portant les hangars du B. Soul. partie E et universellement (il en sort d'ailleurs aussi tout le jour de cette journée du 17). Nous remarquons très nettement que l'obligation se fait peser, à la sortie de palissade qui prolongent vers l'E. les hangars d'acquisition, dans leur mouvement, pour une dizaine d'uniformes français, sont ce de prisonniers qu'ils poussent droit devant eux comme ribaud, ou bien de leurs vêtements de capote et képi, pris pour nos prisonniers ???

9 h. Le 1<sup>er</sup> Col Charpy arrive en cycliste à la recherche de la R.<sup>e</sup> Br de pl. La mette au court de sa situation qui devient critique et se poste au pont du Ch. de fer où il trouve 100% du 3<sup>e</sup> B.<sup>r</sup>, les amis étant accrochés au pont de repli et au 2<sup>e</sup> B.<sup>r</sup> der. le Cr. de Courres (100<sup>m</sup> au N. de la Neuvillette). Il fait placer une demi-section derrière le palissade limitant le Ch. de Courres dir. N. Cette heure de la reconnaissance qu'il vient d'encéper au S. du Ch. de Courres, le 1<sup>er</sup> C<sup>r</sup>. Charpy se trouve en butte à l'établissement d'une cinquantaine de soldats nuds dont l'un le tente d'un éclat sur la route : il commence son commandement (10 h.). La dernière section placée le faire virer puis à partie pour l'autre rive qui a été installé une batterie de 77 à l'O. de Wéry. à Remus, elle perd plusieurs, se replie et se repose sur ce emplacement.

La défense devant le 2<sup>e</sup> B.<sup>r</sup> la situation reste la même toute la journée : l'ennemi, voulant essayer de nous faire sortir de son roche flanc droit, passe à plusieurs reprises des hangars dans la partie E des Bois Soul. et vice versa : à chaque passage, nos

— Interral.

notraillieurs entraient en action et nos tirailleurs également. Notre artilleur va, peu à peu, au-delà d'agglomération amie mais dans cette partie du bois, se décide vraiment à tirer (et presque toujours trop court) : nous avons l'impression qu'il manque de munitions ! Les pertes se font rares et pratiquement non bruyantes de notre côté : le Cap<sup>2</sup> Paulelle, combattant le 2<sup>8</sup>, en observation toute la journée, la culasse Ravory plus élancée est évidemment.

De 11 h. à 15 h. le Post du Ch. de fer, devant lequel le 2<sup>8</sup> Charpy a établi son poste de commandement, est sous l'obus ennemi, entre 12 h. 30 et 13 h. notamment, il est impossible de longer même 1 doigt, le feu étant soit sur le talatut, soit immédiatement derrière lui, un baron et nous passant à 0,750 de la tête. Nos rétorques sont criblées de débris et forcés de nous éloigner. Ces obus sont tirés de 2 côtés, en charge de la div<sup>2</sup> bataille Bricout, et perpendiculairement à la ligne ferme, venant de la div<sup>2</sup> de Wiby. Il nous occasionne une 20aine de tués et blessés.

15 h. N'ayant encore rien reçu ni du 1<sup>er</sup> ou du 3<sup>e</sup> C.A. le 2<sup>8</sup> Charpy rebute le contre-ordre, l'envoie à la 2<sup>8</sup> B.<sup>16</sup> l'autre au 2<sup>8</sup> C.A. le 3<sup>e</sup> C.A., demandant à ce qu'il soit étendu et renouvelé d'urgence. Le 3<sup>e</sup> C.A. est renouvelé à 1<sup>er</sup> Bricout, le 2<sup>8</sup> Br<sup>16</sup> à Jouhey ; leurs réponses parviennent en même temps. Le 1<sup>er</sup> Col. Charpy établit par la suite pour ce faire examiner et poser un poste de secours de la Houilllette, contre C. Béjot, à qui il a passé le commandement du R<sup>1</sup> pour qq heures, qui reçoit ces réponses à 20 h. La 2<sup>8</sup> Br<sup>16</sup> doit rejoindre au plus tôt le 3<sup>e</sup> C.A. qui se poste sur Vaudrey afin de pouvoir appuyer au N sur l'aile le 18<sup>e</sup> C.A. soit à dr. soit à gauche. Toutefois le 84<sup>e</sup> a liberté de marche afin de pouvoir opérer son renouvellement et prendre qq heures de repos. — Le 9<sup>e</sup> et le 35<sup>e</sup> C.A. autorisent le 84<sup>e</sup> à partir immédiatement à contournement à St Brieuc (à 17 h. le 2<sup>8</sup> B.<sup>16</sup> indique que le 84<sup>e</sup> double sa C<sup>2</sup> (1<sup>er</sup>)). On établit donc à la b<sup>2</sup> de se poster de la bouchée entre 9<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> C.A. cette dernière ayant été portée à 16 h. du Ch. de fer au talus de la route pour boucher une partie du rideau existant entre la dr. de la 8<sup>e</sup> C.A.

la gauche de la 7<sup>e</sup>). Le cap<sup>t</sup> Pochelle est tué plus tard à 19 h.  
20 h. Le C<sup>t</sup>. Béjot, commandant pour le 84<sup>e</sup>, donne immédiatement  
 l'<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> Bataillon l'ordre de dégager, par la f<sup>c</sup>. Marquain et la Mar-  
 villette, sur Courcelles - St Brice. Le 284<sup>e</sup> à notre droite et le  
 36<sup>e</sup> à notre gauche sont prévenus de ce dégagement, sur le flanc droit.  
21 h. Arrivée du R<sup>t</sup> à Courcelles où il retrouve le 11<sup>e</sup>  
 Charpy (un peu fatigué par sa blessure, il laisse le commandement  
 du R<sup>t</sup> au C<sup>t</sup>. Béjot).  
22 h. Arrivée à St Brice, distribution, repos, repos à 0 h. 30.  
 Le 84<sup>e</sup> a soutenu de façon superbe toute cette nuit et cette  
 journée de combat suffisamment, a repoussé et vaincu l'ennemi  
 dans le St. Omerais, sans repos, et sans repos : sans repos !  
 Mme... Mme... Mme... Mme... Mme... Mme... Mme... Mme...



Colonne de soldats allemands entre Louvois et Brimont en 1918.

**Sources:** Ministère de la Défense @ mémoire des hommes; Archives militaires du Nord; Historique des Régiments @chtmiste.com; Mairie de Le Cateau; Mairie de Lille; Cartographie IGN-Géoportail;

